



SENTEZ-VOUS SPORT 2019

Opération nationale de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre

Cahier des charges

Date limite de dépôt de dossier **le 13 septembre 2019**
Formulaire en ligne sur la page Sentez-Vous Sport 2019 du site internet :
www.sentezvousport.fr

1 / Sentez-Vous Sport : de quoi s'agit-il ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être pour tous les publics à tous les âges au mois de septembre
- Une visibilité nationale et européenne
- Des activités adaptées ouvertes gratuitement à tous (féminin, personnes en situation d'handicap...)
- Pour la cinquième édition de la semaine Européenne du Sport (EWoS), tous les événements qui auront lieu du 23 au 30 septembre pourront faire l'objet d'une double labellisation.
- Un mois de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier suivant :

RENTREE SPORTIVE SENTEZ-VOUS SPORT SEPTEMBRE 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



- Week-ends grand public
- Journées du sport en entreprise
- Journées des patrimoines sportifs
- Sentez-Vous Sport au sein de l'administration pénitentiaire
- Journées du sport scolaire et universitaire
- Journée mondiale du coeur
- Village Sentez-Vous Sport
- Semaine Européenne du Sport #BEACTIVE

2 / Qui peut organiser un projet Sentez-Vous Sport ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant promouvoir leur pratique (fédération, ligue, comité, club, associations ; CDOS/CROS/CTOS, entreprises, établissements scolaires, universités, etc...).

3 / Comment déclarer votre projet ?

En vous inscrivant via le formulaire **sur la page du site internet** :

<https://form.jotformeu.com/90901972415357>

N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines...) et de nous les transmettre ensuite par mail.

4 / La labellisation Sentez-Vous Sport : à quoi ça sert ?

- à s'inscrire dans un dispositif national et européen de promotion des activités physiques et sportives,
- à bénéficier d'un soutien en communication et d'une visibilité nationale,
- à accéder à des supports numériques mis à disposition pour promouvoir le projet,
- à être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des APS,
- à convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet offrant aux clubs plus de visibilité,
- à entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau.

5 / Communication

- Les supports **numériques** de communication officiels Sentez-Vous Sport (affiches locales et nationales personnalisables, visuels par cibles - entreprises, grand public, enfant...-, bandeau A4 – Flyer A5 – Kakemono) seront téléchargeables et personnalisables. Une Charte d'utilisation du Kit communication vous sera fournie.

Comme vous le savez, la charte graphique du visuel des outils de communication a changé depuis le 31/12/16, nous n'avons **plus l'autorisation ni les droits d'image** à utiliser les têtes ci-dessous :



- Retrouvez sur la rubrique Sentez-Vous Sport www.sentezvousport.fr une carte de France des manifestations destinée au grand public.
- Merci de renseigner sur le formulaire d'inscription votre **adresse mail institutionnelle** pour qu'elle puisse être **mise en ligne** sur le site internet. (**Aucune adresse personnelle ne pourra figurer.**)
- Afin que votre évènement soit plus visible, rapprochez-vous des comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux ainsi que les communes pour mutualiser les actions sur le territoire (retrouvez [ici](#) toutes les coordonnées des CDOS/CROS/CTOS).
- Pour les clubs fédérés, merci de prendre contact avec vos référents de fédérations afin qu'ils soient informés de votre évènement. Cela vous permettra une meilleure visibilité en vous appuyant aussi sur leurs réseaux de communication (site internet, réseaux sociaux ...)

6 / Le cahier des charges Sentez-Vous Sport 2019 :

Les OBLIGATIONS :

- **Déclarer** un projet Sentez-Vous Sport **avant le 13 septembre 2019** en ligne sur le site Internet www.sentezvousport.fr
- **Organiser votre évènement** prioritairement au mois de **septembre** (dérogation de dates limitée, possible sur demande)
- Activité **concernant** la découverte, les initiations, la prévention sur l'activité physique et sportive
- Proposer des activités **adaptées pour tous** les publics quel que soit leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc.....
- **Gratuité** de la participation aux activités
- Payant **seulement** dans le cadre d'une manifestation à but non lucratif
- Communication : tous les supports de communication doivent **respecter la charte graphique et la dénomination** de l'opération.

Assurances :

Pour organiser votre évènement, n'oubliez pas d'étendre ou de compléter avec votre assureur la garantie responsabilité civile pour la manifestation liée à « Sentez-Vous Sport » ou de souscrire un contrat collectif d'assurance couvrant la responsabilité civile de tous les participants.

7 / Dossier accepté ou refusé ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié pour une nouvelle demande (avant la date limite du **13 septembre 2019**)

8 / Critères d'exclusion : sont exclus de Sentez-Vous Sport 2019 :

- Les projets montés à titre commercial ou lucratif
- Les projets qui, en dehors de l'organisation d'activités ouvertes, adaptées et gratuites, proposeraient ces jours-là :
 - La réalisation de tests de condition physique **isolés** qui ne soient pas intégrés dans un projet global de découverte comportant au moins la participation à une activité physique ou sportive.
 - Toute autre action de communication **isolée** sans qu'elle ne soit intégrée dans le projet global d'activités (stand, conférence, exposition.....)

9 / Quelques recommandations et conseils :

- Depuis 2017, le CNOSF soutient **la Fédération Française de Cardiologie** pour les actions de ses 26 associations régionales et de ses 240 Clubs Cœur et Santé organisateurs d'un événement pendant le mois de septembre et en particulier pendant la semaine du cœur. N'hésitez pas à vous rapprocher de leur réseau afin d'envisager des actions conjointes : mises en place de stands de préventions santé, accompagnement des personnes à exercer une activité physique ; indiquer les règles du bon exercice notamment par l'édition de recommandations. Retrouver [ici](#) leurs coordonnées.
- Vous pouvez accroître l'information des publics sur **les effets du sport** comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir.
- Le CNOSF souhaite promouvoir **l'éco-responsabilité** des organisateurs de manifestations Sentez-Vous Sport. Nous invitons chaque porteur de projet à intégrer des engagements forts dans la conception de son événement. En effet, le mouvement sportif est mobilisé depuis longtemps en faveur du développement durable pour contribuer à l'épanouissement humain et l'équilibre du territoire. Pour la 3^{ème} année consécutive, nous vous proposons donc de valoriser votre démarche en tenant compte des recommandations suivantes :
 - Promouvoir et faciliter l'usage des transports en commun ou des modes de déplacement actifs (marche, vélo, trottinette, ...) ;
 - Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie et, si possible, préférer des énergies issues de sources renouvelables ;
 - S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, de la nature et de la biodiversité ;
 - Réduire la production de déchets, les trier et les évacuer dans les filières de traitement appropriées ;
 - Privilégier des produits de restauration sains et responsables : certifiés, de saison, de proximité, adaptés à l'activité physique ... et lutter contre le gaspillage alimentaire ;
 - Préférer la location et la réutilisation de matériel ou l'utilisation de matériel recyclable pour la conception de l'événement ;
 - Prendre en compte la santé des publics et des organisateurs dans la conception de l'événement (bruit, qualité de l'air, ...) ;

- Communiquer et sensibiliser avant et pendant la manifestation sur le lien entre sport, santé et protection de l'environnement au travers d'outils éco-conçus (encre, papier, formats, mode de diffusion, ...) ;
- Encourager la mixité valide-handicapé sur les espaces de démonstration et rendre le ou les site(s) accessible à tous ;

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, vous pouvez vous informer et candidater au label « développement durable le sport s'engage ». Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4877-demande-de-label-dveloppement-durable-le-sport-sengage.html>

- **A titre exceptionnel**, en complément, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les effets du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à sentezvous sport@cnosf.org